

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Rédaction, 32, rue de la Fabrique.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

Administration: 30, rue de la Fabrique

Feuilleton du COURRIER du CANADA

27 OCTOBRE 1898—No 41

LA Morte vivante

(Suite)

— Bonnes étaient une armée, une armée disciplinée, aguerrie, animée par son chef, on n'aurait pu le lui prendre, et, pour la combattre, il aurait fallu lancer contre elle deux ou trois divisions. On n'aurait pas trouvé de soldats pour cette besogne.

Il fallait donc le prendre par surprise, sans lui donner le temps de la réflexion. C'était dans ce but que, vers le 20 août, le citoyen Arthur Killerton, alias comte de Kergroaz, avait rassemblé en conseil deux hommes sur les lieux desquels il comptait beaucoup, le notaire J. Darros et l'ex-lieutenant de Saint-Julien.

Ce dernier avait changé de nom et de caractère. Aujourd'hui il se désignait lui-même de l'appellation de sans-culotte, et portait le nom peu éloquent de citoyen Pissard. Les gens qui au contraire de la vie et des origines de ce ci-devant anarchoïde que Pissard était le nom patronymique de la noble famille de Saint-Julien.

Avant ainsi fait peu neutre, comme son digne ami Killerton, Saint-Julien n'avait rien changé à son âme.

Elle était restée aussi vile, aussi infâme que devant. Peut-être, au cours des quatre années écoulées, s'était-elle enrichie de quelque nouveau crime. C'était tout ce que le gentilhomme félon pouvait ajouter pour son propre compte à la gloire de ses aïeux.

Aussi débraillé, aussi crasseux qu'il avait été naguère élégant et parfumé, le citoyen Pissard s'efforçait d'effacer dans son aspect on dans sa mise tout vestige de ce qu'il avait été le plébeux baron de Saint-Julien.

Le rôle qu'il s'était assigné était aussi abominable que sa défection.

Il était entré dans la police et servait consciencieusement le nouveau régime, en pourvoyant la guillotine de têtes et des prisons de suspects. Mais par les deux sentiments les plus bas de l'humanité, la peur et la cupidité, il immolait des centaines de victimes à sa sécurité et à ses convoitises, se disant que s'il ne s'enrichissait point à ce métier, du moins il y sauverait sa tête.

Mais, si basse que fût cette nature, il semblait qu'elle trouvât dans sa même nature une excuse que n'avait point Arthur de Kergroaz. Saint-Julien était ruiné et sans ressources. A tout prix il voulait reconquérir une fortune. A quarante ans, il entendait fouir encore de la vie. Aussi était-il entré en Bretagne à la suite de l'ancien comte de Kergroaz.

Pour mieux dissimuler sa personne, il avait laissé croître sa barbe, une barbe rude, hirsute, sordide.

Et c'est en le rassurant qu'il avait dit à son ancien maître des larmes et de la pitié.

Car, lui, il n'avait rien de ces événements postérieurs au crime, de la découverte du corps et de son enlèvement par les frères Prigent.

Combien davantage ne tremblait-il pas lorsque lord Killerton, à table, entre les verres bien remplis, lui conta la légende, la légende de Saint-Julien blâmer et fut malade.

Il lui fallut un jour entier pour se remettre de cette émotion.

Lui qui ne craignait point Dieu éprouva un terreur sans nom à la pensée de la vengeance que les frères Prigent pourraient tirer de lui.

Aussi assista-t-il de bonne grâce au complot dans lequel on débattait les moyens de se débarrasser d'Alain.

Il s'ingénia même de son mieux et se mit l'esprit à la torture pour inventer quelque péripétie plus inique que toutes celles qu'il avait connues jusqu'alors.

C'était point, il s'en fallait, une question facile à résoudre. Le problème était des plus ardu.

« Cet homme est redoutable, avait dit le notaire. L'attaquer au million des siens serait de la folie pure. Je connais ces hommes de la Kerret-ar-laz. Ce sont pour la plupart des hommes d'un courage tel, qu'ils ne reculeraient devant rien pour la défense de leur chef.

Mais pour-être le sentiment du patriotisme dont ils se disent animés suffirait-il à contrebalancer l'influence de cette affection dévouée.

« Peut-être hésiteraient-ils à soulever un homme sur lequel peserait une grave accusation, celle de trahison. Par exemple? »

Le comte de Kergroaz hochait la tête. Il n'avait pas une confiance illimitée dans l'efficacité de ce moyen.

« Vous oubliez, répondit-il, qu'Alain est tout jeune, qu'il n'a pas de représentants qui le tiennent pour un grand citoyen, plein de dévouement à la nation, et qu'une première fois il a tenté à faire rapporter le décret de dissolution de sa bande.

« Oui, appuya Saint-Julien, et il n'a même obtenu ce résultat qu'en accusant formellement le comte de Kergroaz d'être à la solde de l'Angleterre et d'entretenir celui-ci d'une correspondance suivie, dont on pourrait au besoin fournir la preuve.

« Ah! fit Arthur, qui pâlit et dont la voix trembla. Il a dit de telles choses? Je l'ignorais absolument.

« Il a dit et écrit, et il faut croire que Thirard y a été sensible, puisque le décret a été rapporté dans les huit jours qui ont suivi.

« Et si tu n'as rien dit, le ci-devant comte méditant sur les révélations que venait de lui faire son ancien complice.

« C'est donc pour cela, reprit-il, suivant sa propre pensée, que j'ai cru remarquer en Thirard une froideur

croissante. Ho! ho! il est temps d'agir.

Et soudain, repris de doutes et d'appréhensions, il se précipita d'urgence qu'exigeait le coup à accomplir, il murmura presque inaudiblement:

« Mais savez-vous que cet homme est plus terrible encore que nous ne le faisons, plus que vous ne le supposez? »

— Pourquoi donc? questionna le notaire indécis et lui-même intimidé.

— Pourquoi? Mais ne savez-vous pas que, si nous le faisons arrêter, il parlera? »

Il y eut un nouveau silence, gros des mêmes incertitudes. Darros le rompit, mais en baissant la voix.

« Bah! que dirait-il? Que peut-il alléguer? Si cet homme avait su quelque chose, croyez-vous qu'il n'ait pas déjà parlé? »

L'argument avait de la vraisemblance. Pourtant il n'eut pas le don de convaincre entièrement Killerton.

« Hum! fit-il, qui peut dire s'il n'a point déjà parlé, si la froideur croissante de Thirard envers moi n'est pas due à ses révélations? »

Le notaire, plus froid, s'hardissait. Une hypothèse venait de surgir dans son esprit et y prenait corps lentement.

« Voyons, dit-il, le moyen légal ne vous a-t-il pas déjà fort bien réussi? Quelqu'un a-t-il songé à discuter votre alléguement contre le marquis? »

— Pardon! interrompit durement le comte, que ce souvenir ennuyait visiblement, vous voulez dire votre alléguement, votre dénonciation anonyme? »

Le tableau ne s'embarrassait pas pour si peu.

A suivre

Retour des noces

Sous ce titre, "L'Espérance du Peuple" publie le très intéressant récit d'une fête de famille, qui s'est passée l'autre jour chez le général de Charette, et qui nous initie à de curieuses mœurs bretonnes, en même temps qu'il nous fait entendre de beaux accents.

Nombreuse et très brillante réunion jeudi au château de la Contre (Cotté) pour le retour de noces du fils aîné d'Alain de Charette, officier au 2^e chasseurs, avec Mlle Germaine Bernard de Lille.

Selon l'usage très chrétien, la fête a commencé par une messe où le jeune couple était agenouillé devant l'autel comme pour un véritable mariage. M. l'abbé Château, ancien vicaire de Conlé, curé de Saint-Philibert, de Grand-Lieu et grand ami de la famille, officiait.

Les clients étaient très nombreux, on remarquait: MM. Bernard, Kolb, Bernard, père et oncle de la mariée; M. et Mme de Lys de Belleau, sœur et beau-frère de la mariée; M. Jacques Bernard, son frère.

M. et Mme de la Rocheaillé, Félix de la Rocheaillé, Mlle Caroline de la Rocheaillé, M. et Mme de Bousleu, M. du Ponceau, la marquise de Ségange, M. et Mme de Fleury, M. d'Yvignon, sa fille et son fils, Mme de Cornulier-Lacinière, M. et Mme Pol-dras de La Lande, baron et baronne de Fabry, Mlle de Ferron, et Mme Ferdinand de Charette et leurs enfants, M. de Chabrol de Saint-Maur et son fils, comtesse de Serrant et son fils, comtesse douairière, M. et Mme de Bouillé, M. et Mme La Ruelle et Mlle Henriette La Ruelle, comte et comtesse Le Guais de Mazaubert, M. et Mme Clémence de Maine, comte et comtesse Kaulbars, comte R. de Monti et Mlle Marie de Monti, Mlle de Carheil, Mlle de Merlis, de Foucher et de Montesquieu, officiers au 6^e.

Parmi les zozouaves: capitaine du Plessis Quinquais, lieutenant Halgand, sergent de Mauguille, Aupiais, Comte, Lemaire, et d'Arce, de la Salomon, etc.

Le Villeneuve-Bargemont, Jonette, Robinet, René de Saint-Maur, capitaine du Reau, Colleaud, Knaubert, de Lantou, Delibes, Duplex, Blaineau, Villate, de Bézomont, lieutenant Bonvallet, Gebaud, Des Cars, Bernet, capitaine de Peron, etc.

A l'aller et au retour, les mariés entraînaient la marche, précédés des serviles.

Un très bon lunch avait été servi sous une tente magnifique, au décoré aux armes pontificales. A la fin du repas, les mariés, assis sur des fauteuils devant la tente, virent défiler la danse des cadeaux, toujours précédée des violons. Le cuisinier, embrochant le gigot, passe le premier; puis viennent les Roselières, qui chantent devant l'orchestre couple la Chanson de la Mariée; et d'après cela, devant les nouveaux époux, en déposant à leurs pieds les cadeaux.

Plusieurs discours ont été prononcés. Voici celui de M. de Charette:

« Je veux, mon cher André, vous remercier une fois de plus, et avec tout mon cœur, d'avoir jugé mon fils digne d'associer son existence à celle de votre fille, de l'avoir jugé capable d'assurer son bonheur.

« C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de lui, et moi, son père, je suis heureux de lui adresser ici mot-mot.

« Il reçoit aujourd'hui la récompense du devoir accompli, non sans quelque mérite, j'en suis sûr, et le reconnaître. Mais cette récompense, mon cher François, si précieuse qu'elle soit par elle-même, doit prendre à tes yeux comme aux nôtres, une plus grande valeur encore, si c'est possible, par ce fait que tu la reçois de la main d'un homme qui, entre tous, s'y connaît en devoir et en honneur.

« En agréant la demande de François, mon cher André, vous lui avez donné la plus grande preuve de confiance, la plus haute marque d'estime que tu puisses donner.

« Eh bien! laissez-moi vous le dire: Vous ne vous êtes pas trompé. Il vous le prouvera, je m'en porte garant.

« Que vous dire, ma chère Germaine, sinon que pouvant lire dans nos cœurs où nous vous avons placés, vous savez que mes lèvres ne sont le très fidèle interprète en vous disant com-

bien nous sommes heureux de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue dans la famille.

Dans une réunion comme celle-ci, où nous nous disons matins à l'église le caractère religieux, il faut une si grande place, ne semble-t-il pas qu'un toast puisse encore être une prière?

« Unissez-vous donc tous à moi dans le vœu que je forme et que j'adresse au ciel pour que ces chers enfants jouissent longtemps, toujours, du bonheur appelé sur eux par nos prières à tous, par celles de l'ami dévoué qui les a portés, ce matin, à l'autel, et par celles de l'ami prêt, une des gloires les plus pures de notre cher régiment, dom Sébastien, qui les a bénis doublement, on peut dire, et de sa main de prêtre pour les sanctifier, et de sa main de zozouave pour augmenter leur vaillance.

« Au bonheur de nos chers enfants.

M. André Bernard, père de la mariée, prit la parole et, dans des termes émus, rappela combien il était heureux et malheureux à la fois: heureux de confier sa fille au fils de son ancien compagnon d'armes et au neveu de son général, et fier parce que les mêmes sentiments religieux et politiques unissent tous les cœurs; malheureux, hélas! car il perdait sa fille, mais qu'il avait pu se s'efforcer de voir la constance de cet amour auquel il avait fait faire un stage de deux ans.

Ce qu'il est impossible de rendre est la simplicité avec laquelle il s'est exprimé, ce qui prouve une fois de plus que la simplicité est la première condition de la grandeur.

M. de Plessis-Quinquais a prononcé ensuite le discours suivant:

Mon général.

C'est avec empressement que nous sommes accourus à cette fête de famille où, votre frère et vous, nous avez si aimablement conviés.

« Je viens donc, au nom de tous les zozouaves présents, vous dire le bonheur que nous éprouvons à pouvoir saluer ce jeune ménage appelé à faire revivre ce nom de Charette si cher à tous les vrais Français et particulièrement aux zozouaves.

« Je bois donc à la santé des jeunes époux autour desquels vous avez voulu nous grouper. Vous me permettrez de boire aussi à votre santé, mon général, et de redire ce que j'ai dit toujours du cœur de tout zozouave:

Vive Charette!

« Je crois que l'interprète de mes camarades en venant vous demander votre impression sur les événements si tristes que nous venons se dérouler.

Le général de Charette a répondu:

« Vous voulez, mon cher de Plessis, que je vous fasse part de mes impressions sur les événements du jour.

« Je n'ai pas l'habitude de cacher mon drapau. Allons! galement! Mes prévisions, les plus pessimistes, sont dépassées. Je n'aurais jamais pu croire qu'il y eût des Français capables de tout sacrifier à leur haine contre la religion, car il ne faut pas se faire illusion, cette haine est la raison d'être de la franc-maçonnerie qui nous gouverne—hurla l'assistant.

« Voyez ce qui se passe à l'extérieur: l'étranger nous guette et profite de l'état dans lequel nous a mis la République pour essayer de nous chasser du sol de notre patrie.

« Mais, mon général, nous sommes en possession de la monarchie, par les armes et par la diplomatie, nous avons conquis pendant huit siècles.

« A l'intérieur, le résultat du travail des loiges et de l'infâme syndicat est le renouveau de la patrie française, pour la remplacer par cette franc-maçonnerie: "les sans-patrie".

« Eh bien! chers amis, je vous l'affirme, jamais je n'ai tant espéré dans l'avenir de mon beau pays. La France s'est faite sur un mot: "Thouées" et sur ce mot elle se reconstitue.

« Dieu permet que les francs-maçons et le syndicat se soient ligés et visent contre l'armée les plus abominables injures. Ils ont touché la France en plein cœur et ont fait vibrer et trembler sa fibre la plus sensible, car l'armée c'est "l'honneur".

Mais cela ne suffit pas, car l'honneur est la représentation de l'idéal humain, de nos aspirations, de nos idées religieuses. Vous n'arrêterez ni le courant qui nous entraîne vers l'honneur, ni le courant antihonneur.

« La monarchie est la carte forcée. Tout ce qu'on essaiera de faire en dehors d'elle ne sera que palliatif. Elle seule peut rendre à la France la paix religieuse, rétablir le Christ dans l'école et dans l'hôpital. Elle seule peut rétablir la paix intérieure, ramener l'union de nos partis, parce que, s'appuyant sur son principe, le roi est le premier serviteur de la France; le roi n'a pas de fortune à faire que celle de la France. Amis, les grands événements sont proches, nous allons peut-être passer par de terribles épreuves. Haut les cœurs! Nous autres zozouaves, nous n'avons pas le droit de désespérer, car nous avons un signe de ralliement autour duquel nous savons nous grouper, vous y lisez ces mots: Cœur de Jésus, sauvez la France.

C'est aujourd'hui le 29 septembre. Nous connaissons la légende de saint Michel: lorsque la flèche sera couronnée, les lys relèveront.

« Vous avez tous lu le manifeste du duc d'Orléans—les affiches restent—et avec quelle déférence il est lu!

« Ma nièce, vous arrivez dans un beau jour; j'ai toujours cru que les femmes sauveront la France. Vous venez Vendémiaire. Vous l'avez déjà par le cœur, puisque vous êtes fille de votre père. Souvenez-vous du rôle de la Vendémiaire: Rendez-nous notre Dieu, rendez-nous notre roi!

« Terminons par ce cri de ralliement: La France aux Français!

Vive la France!

Cinq cents paysans dinaient en même temps, et ensuite une table de quarante couverts fut servie aux pauvres par les gens de la noce.

« Les violons montèrent enfin sur leurs tréteaux, et la danse a commencé pour se continuer jusqu'au soir.

« La plus franche gaîté régnait dans cette foule où toutes les conditions étaient mêlées, où les jeunes filles de famille dansaient avec les paysans, tous unis et confiants les uns dans les autres.

« Voilà la vraie démocratie, et quand on a assisté à une fête pareille on ne peut pas désespérer de l'avenir de la France.

A la fin, on vit apparaître un superbe buste du général, apporté par le sculpteur Gaucher et offert à M. de

Charette par les zozouaves de la zone de Nantes.

M. Gaucher est l'auteur de la très belle statue inaugurée, il y a deux ans, à la Contre, au centenaire du général vendéen.

L'HIVER ARRIVE

Avez-vous acheté votre charbon pour l'hiver prochain? Si non, allez chez MM. A. R. Proulx & Co, No 90 rue Dalhousie. Une visite à ces messieurs vous paiera bien, attendu que vous trouverez là les meilleurs charbons aux plus bas prix du marché, entre autres: charbon Lackawana de toutes grosseurs, Plymouth red ash, charbons de forge, Newcastle et américains, d'importations récentes. Il y a aussi un assortiment complet de matériaux de construction, briques T. Carr, Heathfield et Caledonia, pour construction et fabrication, blocs bleus vitrifiés pour pavage, ciment, plâtre, amiante, terre glaise, huiles, etc. Téléphone 630. Venez nous voir.

CHEMIN DE FER QUEBEC - CENTRAL

HORAIRE D'AUTOMNE ET D'HIVER

LE 1^{er} ET APRES LUNDI, 3 OCTOBRE 1898, les trains fonctionneront comme suit:

ALLANT AU SUD

EXPRESS pour St-François, Mégantic, Sherbrooke, Portland, Boston, New-York et tous les endroits du Sud. Laisse Québec (centre) 7:30 p.m., Laisse Lévis 2:30 p.m.

VOYAGINATION pour Baie-Jonction, et Sherbrooke, Laisse Québec (centre) 6:30 p.m., Laisse Lévis 7:00 p.m.

EXPRESS pour St-François, Laisse Québec (centre) 7:30 a.m., Laisse Lévis 8:15 a.m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS pour New-York, Boston, Sherbrooke, Mégantic, et tous les endroits du Nord. Arrive à Lévis à 1:20 p.m., arrive à Québec (centre) à 1:50 p.m.

VOYAGINATION pour Baie-Jonction, et Sherbrooke, Arrive à Lévis 7:15 a.m., arrive à Québec (centre) 7:45 a.m.

EXPRESS pour St-François, Arrive à Lévis 6:15 p.m., arrive à Québec (centre) 6:50 p.m.

Les trains circuleront tous les jours, le dimanche excepté. Le train d'accommodation Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Baie-Jonction à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Sherbrooke Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Sherbrooke à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour St-François Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à St-François à 11:30 a.m.

Le train d'accommodation pour Baie-Jonction Laisse Québec (centre) 8:30 a.m., et arrive à Ba

AVIS IMPORTANT

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Il nous arrive de temps à autre des lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées comme prix de leur abonnement. On comprend qu'il nous est impossible de répondre à toutes ces lettres et d'expédier un reçu à chaque abonné, car nous nous exposerions par là à une perte considérable de temps et à des dépenses assez élevées.

Pour satisfaire tous nos abonnés et leur dire que nous avons reçu leur argent, nous changeons la date de l'expiration de l'abonnement sur la bande qui se trouve sur notre journal, aussitôt que nous avons reçu leurs souscriptions.

Que nos abonnés veuillent bien jeter un coup d'oeil sur l'adresse de leur journal, et ils se convaincront que nous accusons réception de leur envoi sur chaque adresse.

L'Administration du

LE "SOLEIL"

MENT

Nous prions nos abonnés de jeter un coup d'oeil sur la date à laquelle expire leur abonnement. Cela nous évitera la peine de leur demander par lettre le montant de leurs souscriptions et de leurs arriérés, en nous faisant parvenir au temps dû, la somme qu'ils nous doivent.

COURRIER DU CANADA.

30, rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC

JEUDI, 27 OCTOBRE 1930

LE "SOLEIL"

Et les finances provinciales

Parlant l'autre jour devant le club

conservateur-ouvrier de Montréal, où

il a été acclamé, l'hon. M. Taillon a

dit entre autres choses ceci :

"A propos de finances de notre

temps, je soutiens qu'il était préférable

en saine économie de taxer que de

emprunter, quand le gouvernement se

trouvait en face d'un déficit. Mais

il y a eu abolition d'impôt gradué. On

nos adversaires qui promettaient l'abolition

complète, ils n'en ont rien fait."

Le "Soleil" qui évidemment n'aurait

pas à voir au trésor la figure honnête et franche de M. Taillon,

prend occasion de cette remarque pour

réclamer ses balivernes sur la situation

financière de la province de Québec depuis 1902.

Mais comme prolonge à ce chapitre

de blagues, le "Soleil" croit devoir

avertir le public que la réapparition de

M. Taillon devra causer du chagrin à

M. Bergeron, et amplifier sur ce canevase.

Le confère se montre beaucoup plus sage, s'il faut en

sujet surtout de ce temps-ci où ses chefs

et leurs compagnons d'armes sont tous à

couteaux tirés. Son étourderie l'expose à des comparaisons

peu favorables à ses amis.

M. Taillon parle chaque fois que

l'occasion se présente. M. Leblanc répond

de même à l'appel de ses amis. M. Bergeron

est applaudi partout où il se montre, et

personne dans le parti conservateur ne

s'ingère contre leur parole ou leurs déclarations.

aucun club ne s'assemble pour les dénigrer :

au contraire ils sont de toutes les réunions

conservatrices.

M. Tarte parle, et tous les libéraux

prennent le mors aux dents. M. Sifton

s'agite et ses amis sont cernés. Une

fraction du parti libéral est en protestations

continuelles contre l'autre fraction. Le "Soleil"

choisit son mal son moment pour nous parler

de mécontentements parmi les conservateurs.

Quant à la question financière, c'est

toujours la même ritournelle : M. Taillon

et ses amis avaient promis de ne pas

emprunter et de ne pas taxer et il se fait

tout le contraire.

Cette légende a été tant de fois démentie

déjà qu'un journal sérieux n'oserait plus

la répéter. Nous devons le dire de nous

montrer dans les statistiques passées sous l'administration

conservatrice, une seule loi autorisant un

emprunt. L'emprunt que les conservateurs

ont touché était voté bien avant leur

arrivée au pouvoir. C'est M. Mercier, c'est

M. Sheehy qui l'avaient fait voter, en

déclarant qu'au mois de décembre 1890, la province

avait déjà une dette flottante de 10 millions.

Les conservateurs, héritant de cette dette,

étaient bien obligés de la payer avec de l'argent

sonnant et non pas avec des cailloux.

Mais encore une fois, d'emprunt nouveau,

il n'y en a pas.

Mais vous avez taxé, dit le "Soleil",

lorsque vous aviez promis de ne pas le

faire. Il est vrai que nos amis ont

prélevé des impôts nouveaux, mais il est

faux qu'ils aient promis de ne pas taxer. Au

contraire, lorsque M. Sheehy a proposé son

emprunt le parti conservateur, par la

bouche de l'hon. M. Hall a proposé un

amendement qui se terminait ainsi :

"Sous ces circonstances, cette

Chambre croit de son devoir de

reprocher sévèrement au gouvernement

d'avoir, en augmentant ainsi les

dépenses et la dette de la province,

rendu nécessaire, dans un avenir

prochain, l'impression de taxes

encore plus onéreuses et de mettre

ainsi en danger l'avenir des institutions

auxquelles la province est si profondément

attachée."

Donc, il est faux que le parti

conservateur ait promis de ne pas

prélever les revenus nécessaires à l'équilibre

du budget.

De plus lorsqu'il a créé ces impôts,

un chef libéral comme M. Fitzpatrick

en pas criant de dire :

"J'ai supporté le gouvernement

Mercier et je dois prendre ma part

des responsabilités de ce qui a été

fait. Je prends aussi ma part de res-

ponsabilités " en me déclarant en

favor de cette taxe.

"Je ne crains pas de le répéter et

de le proclamer partout. Je veux

avoir ma part de responsabilité en

imposant la taxe. Si la province a

été mal gouvernée dans le passé, il

n'est plus temps d'y revenir et il ne

faudrait s'occuper que des moyens pour

sauver la situation."

D'ailleurs c'était là le seul remède

possible pour tous ceux qui voyaient

clair.

La dernière année du régime

Mercier s'était soldée par un déficit de

un million et demi. Comment annuler

cette différence entre le revenu et la

dépense. Impossible de retrancher un

million et demi d'un seul coup, sur-

tout lorsque la dépense incontrôlable

comme le service des intérêts sur la

dette, avait été augmentée considéra-

blement. Comment faire face à toutes

les dettes criardes laissées par le

gouvernement Mercier. Les nou-

veaux impôts ont servi à éteindre ces

dettes criardes et la dette flottante

légérée par le gouvernement Mercier

et à rétablir l'équilibre budgétaire.

Car la situation financière de la

province a été grandement améliorée

par nos amis. Au lieu des déficits

que nous avions de 1891 à 1892, nous

avons eu des surplus de 1892 à 1896.

Le "Soleil" se basant sur le dis-

cours de M. Hall, dit que le déficit

total de l'administration conservatrice

en y incluant celui de 1896-97 grossit

à dessein par le gouvernement Mar-

chand, a été de un million trois cent

mille piastres. C'est là le calcul de

ceux qui inclinent dans la dépense or-

динаire le remboursement des dépôts

de garanties des compagnies de che-

mins de fer dépensés par M. Mercier.

Même, en acceptant ces chiffres, l'ad-

ministration conservatrice a été un

bien pour la province. En effet le

déficit total de l'administration Mar-

chand en incluant dans la dépense or-

динаire le remboursement de ces

mêmes dépôts, a été de plus que

millions. Mais en laissant ces

comptes au capital l'administration

libérale de 1887 à 1890 s'est soldée

par un déficit de trois millions, tan-

dis que le régime conservateur a don-

né un surplus d'un demi million.

Maintenant avec le régime Mar-

chand, nous sommes revenus à l'ère

des déficits. Déficit de deux cent

de quatre cent mille piastres pour la

dernière année suivant que l'on inclue

ou exclue le remboursement des

dépôts de garantie, et un chiffre de

dépense maintes fois condamné par

les ministres actuels. Et cela de la

part d'un parti qui devait tout réga-

ler. Le "Soleil" ferait mieux d'éci-

clairer la question fautive dans la

quelle se trouve son parti que de ra-

quiller une inattaquable aux yeux des

bauchers sur l'administration Taillon.

gens sérieux et de bonne foi. Cette

histoire de la réclamation Charle-

bois, par exemple, il faut avoir du

taupet pour oser en parler, lorsque

tout le monde sait que cette récla-

mation remet en lumière l'un des

actes les plus louches du gouverne-

ment Mercier. Ce sont ces transactions

extraordinaires, ces gaspillages de

l'argent public, qui ont jeté les finan-

ces de la province dans le délabre-

ment dont elles souffraient lorsque

nos amis ont été appelés à y rétablir

l'ordre. Ce sont tous ces faits qui ont

rendu les impôts nécessaires. Et si

le "Soleil" veut absolument que

l'histoire de ce régime soit rééditée,

il n'a qu'à le dire.

Les voleurs à l'œuvre

CHEZ MM. DUQUET ET PELLETIER

Les voleurs ont fait une nouvelle

razzia la nuit dernière. Ils ont cassé

une grande vitre au magasin de M.

Duquet, bijoutier de la rue St-Jean,

enlevé des montres, chaînes, bijoux,

etc., pour une valeur de \$300 au

moins. Ce vol a été commis peu de

temps avant cinq heures, ce matin.

Après avoir la même bande avait

opéré chez M. Pierre Pelletier, mar-

chand de nouveautés de la rue St-

Joseph, à St-Roch, en cassant une

vitre du magasin. Les voleurs ont

enlevé des casques en fourrure et au-

tres marchandises, dont nous ne con-

naissions pas encore la valeur.

On nous informe qu'un autre maga-

sin de St-Roch a reçu aussi la visite

des voleurs pendant la nuit dernière.

Nous donnerons de nouveaux dé-

tails dans notre dernière édition.

Locomotive sans mécanicien

Elle parcourt 20 miles à une vitesse

vertigineuse

Susquahana, Po., 26—L'ingénieur du

train express arrivé ici vers minuit,

a été trouvé mort dans sa locomotive ;

il avait une terrible blessure à la

tête. Le conducteur s'aperçut, aussitôt

après avoir quitté la gare de Birmingham,

que le train allait à une vitesse

extraordinaire et sans faire des signaux

réglementaires. On suppose que le

malheureux aura donné de la tête contre

un poteau. Le train portait plus de

200 passagers. C'est le chauffeur qui,

heureusement, s'est aperçu à temps

de la mort de l'ingénieur.

Soierie détruite

UN DESASTREUX INCENDIE PRES

DE VANCOUVER

Vancouver, 26.—Un incendie a dé-

truit la soierie d'Hastings, dont les

250 employés se trouvaient sous ou-

vrage. Cette soierie était une des plus

importantes de la côte du Pacifique,

ayant une capacité de 300,000 pieds

de bois par jour. Des machineries d'un

grand prix, le quai et un moulin à

papier appartenant à la même pro-

priété, la "Royal City Planning Mill

Co.", ont été aussi détruits. Les per-

tes sont de plusieurs centaines de

mille piastres.

Trois navires qui servaient au

transport du bois n'ont été sauvés

qu'après beaucoup d'efforts ; ce sont

le vaisseau américain "Kennebec", la

barque anglaise "Carmore" et la bar-

